

SOCIETE DE CHASSE MILITAIRE DU CAMP DE SUIPPES

Suippes, le 08/10/2024
N°00854/Société de chasse militaire



NOTE D'INFORMATION

Objet : Célébration de la Saint-Hubert 2024

Le samedi 9 novembre 2024, la société de chasse militaire du camp de Suippes célébrera le saint patron des chasseurs.

Les sociétaires, traqueurs ainsi que leur famille et amis sont cordialement invités à cette journée festive.

Dernier délai de réservation pour le 02/11/2024

Déroulement de la journée

Tous les horaires d'une journée de battue normale sont avancés d'un ¼ heure.

Programme : Début des inscriptions ;
Cercle, présence de tous les participants ;
Départ pour la battue ;
Point de la matinée, casse-croûte ;
Retour à Bridoux.

Préparation : Tableau (VOL-SCHOPPHOVEN+6 traqueurs désignés par le chef de traque)
Préparation de la venaison ;
Partage de la venaison en fonction de la découpe.

- 18h30 : Messe : l'office sera célébré à l'église de Suippes, la participation à l'office est obligatoire ;
- 19h30 : présentation du tableau, honneur au gibier.

A partir de 20h15, apéritif, collation à la salle des fêtes de Somme -Suippe.

Menu :

- Saumon mariné ;
- Cassoulet ;
- Fromage ;
- Trois chocolats crème ;
- Café
- Vin rouge, bière, eau.

Participation repas :

- Adulte : **32€**
- Enfant – de 12 ans : **16€**

Consignes :

- Attention au stationnement des véhicules à Bridoux et à Somme Suipe,
- L'éclairage public à Somme Suipe fonctionnera jusqu'à la fin de la cérémonie,
- La capacité de la salle impose un effectif de 220 personnes maximum. En conséquence, la priorité sera donnée aux sociétaires et traqueurs, pour vos invités, leur nombre devra être restreint.

Mise en place de la salle :

Martial – Francis – Jean Claude

JANSON.B – TILLOY C – APPERT Pascal – APPERT Patrick – DOYEN JJ – DUBEST J – COCHART P - COLMART D – DESGROUAS PH – GODARD J

+ Volontaires.

RDV vendredi à 14h00 à la salle des fêtes de Somme Suipe

Aire de présentation :

Michel – Martial

DELAHEGUE C – DABOT JP – FOURNIER JM – COCHART A – JANSON CH – GABY – APPERT Pascal – GERONDE Y – BAEZA N – DORMONT L

RDV à 09h00 à Bridoux

Remise en état de la salle des fêtes (Dimanche, le lendemain)

RDV à 09h00 à la salle

Michel – Martial – COCHART P - -DESGROUAS R – COLDMART D – Francis – FOURNIER JM – Jean Claude – DELAHEGUE C – JANSON B – JANSON CH – GABY – APPERT Patrick – APPERT Pascal – GODARD J + **tous les volontaires**

Le président de la société de chasse militaire du camp de Suippes



Destinataires :

- Sociétaires
- Traqueurs
- A/C

COUPON – REPONSE : à retourner impérativement avant le **02 novembre 2024** au siège de la société de chasse militaire du camp de Suippes.

NOM :

Prénom :

assistera ou n'assistera pas au repas de la SAINT – HUBERT 2024.

▪ Désire être à la table de :

▪ Sera accompagné de : personne(s) et enfant(s) - (précisez l'âge)

▪ Ci-joint un chèque libellé au nom de la société de chasse militaire du camp de Suippes :

Personne(s) x 32,00 € = }
 Enfant(s) (- de 12 ans) x 16,00 € = } TOTAL =

▪ Office religieux : n'assistera pas assistera (nombre de personnes)

N.B. : remplir et cocher les cases correspondantes.

COUPON – REPONSE : à retourner impérativement avant le **02 novembre 2024** au siège de la société de chasse militaire du camp de Suippes.

NOM :

Prénom :

assistera ou n'assistera pas au repas de la SAINT – HUBERT 2024.

▪ Désire être à la table de :

▪ Sera accompagné de : personne(s) et enfant(s) - (précisez l'âge)

▪ Ci-joint un chèque libellé au nom de la société de chasse militaire du camp de Suippes :

Personne(s) x 32,00 € = }
 Enfant(s) (- de 12 ans) x 16,00 € = } TOTAL =

▪ Office religieux : n'assistera pas assistera (nombre de personnes)

N.B. : remplir et cocher les cases correspondantes.

COUPON – REPONSE : à retourner impérativement avant le **02 novembre 2024** au siège de la société de chasse militaire du camp de Suippes.

NOM :

Prénom :

assistera ou n'assistera pas au repas de la SAINT – HUBERT 2024.

▪ Désire être à la table de :

▪ Sera accompagné de : personne(s) et enfant(s) - (précisez l'âge)

▪ Ci-joint un chèque libellé au nom de la société de chasse militaire du camp de Suippes :

Personne(s) x 32,00 € = }
 Enfant(s) (- de 12 ans) x 16,00 € = } TOTAL =

▪ Office religieux : n'assistera pas assistera (nombre de personnes)

N.B. : remplir et cocher les cases correspondantes.